

# RAPPORT SUR LE PLAN D'ACTION 2013-2020 SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Par notre **propre**  
**énergie**  
Saguenay-Lac-Saint-Jean



**Conseil régional  
de l'environnement**  
et du développement durable  
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Par Luc Chiasson

# CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD) DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

## Présentation du CREDD

Le Conseil régional de l'environnement du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un organisme à but non lucratif qui existe depuis 1973. Il est reconnu, ainsi que les seize autres conseils régionaux de l'environnement du Québec, à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable.

En 2001, le CRE a fait ajouter à sa désignation " développement durable " pour devenir ainsi le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD) afin de mieux représenter le rôle et les mandats dévolus par le ministère.

Le CREDD est membre du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec. L'année 2011 a marqué les vingt ans d'existence du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

## Mission et objectifs

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay–Lac-Saint-Jean a pour mandat de promouvoir la conservation et l'amélioration de l'environnement régional. Pour ce faire, le CREDD favorise la concertation, l'éducation et l'intervention comme moyens afin de susciter l'action en environnement.

Plus spécifiquement, les mandats du CREDD, tel que définit dans l'entente entre les CRE et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sont les suivants :

- Regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres ;

- Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable ;
- Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'actions) ;
- Agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable ;
- Réaliser des projets découlant du plan d'action du CREDD ;
- Favoriser par la concertation et par le partage d'expertise la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus) ;
- Collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu (organismes, groupes ou individus) ;
- Participer à tout mandat confié par le MDDEFP et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.creddsaglac.com](http://www.creddsaglac.com)

**REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE LA TABLE RÉGIONALE  
SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE  
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Frédéric Beaulieu	Regroupement Action Jeunesse 02
Marc Bouchard	Cégep de Jonquière (Département d'aménagement)
Luc Chiasson	Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)
Serges Chiasson	Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Engelbert Cottenoir	CSN Saguenay-Lac-Saint-Jean
Patrick Déry	Groupe de recherches écologiques de La Baie
Jean Dumais	Option transport
Michel Gagnon	Ville de Saint-Félicien
Pierre A. Gauthier	Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT)
Bruno Girard	Ministère des Ressources naturelles
Gilles Girard	Négawatts Productions Inc.
Gilbert Goulet	MRC Maria-Chapdelaine
Julie Guérin	Ville de Saguenay
Anne Guilbert	Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ)
Sabin Larouche	MRC Lac-Saint-Jean-Est
Michel Lavoie	Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)
Kyle Strutt	Centre alternatif de déplacements urbains (CADUS)
Jacques Munger	Société du transport du Saguenay
Gilbert Simard	MRC Fjord-du-Saguenay
Michel Simard	Allo transport
Denis Taillon	MRC du Domaine-du-Roy
Denis Tremblay	Union des producteurs agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	6
1.1 Notre mandat.....	6
1.2 Situation au Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	7
1.2.1 Une région dépendante à l’automobile.....	8
1.2.2 Des potentiels énergétiques intéressants : .....	9
<b>2. CONTEXTE ET PRIORITÉS</b> .....	11
2.1 Les intervenants clés/prioritaires du territoire .....	11
2.2 Quels sont les acteurs principaux déjà impliqués en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole ?.....	11
2.3 Quels sont les secteurs de consommation de pétrole que l’on doit privilégier dans notre région?.....	13
2.4 À l’horizon 2020, pour chacun des axes, quelles sont les actions et mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole ? .....	14
2.5 Quels sont les programmes gouvernementaux, ressources existantes en place qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs?.....	14
2.6 Quels sont les principaux obstacles à la mise en œuvre en région d’une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole (besoin d’information, de sensibilisation, besoin envers les différents paliers de gouvernements, etc.)? .....	15
<b>3. MISE EN ŒUVRE ET ARRIMAGE AVEC LES PROCESSUS, STRATÉGIES ET POLITIQUES EXISTANTES</b> .....	15
3.1 Comment doit-on mettre en œuvre les pistes d’action pour réduire la dépendance au pétrole de la région? .....	16
<b>4. CONCLUSION</b> .....	17
<b>ANNEXE</b> .....	18
<b>MERCI À NOS PARTENAIRES</b> .....	21

## 1. INTRODUCTION :

Grâce au soutien du gouvernement du Québec et de nombreux autres partenaires, les conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont pu mener avec succès deux vastes campagnes en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) : Les Rendez-vous de l'énergie et le Défi Climat (2010, 2011 et 2012). Ils sont actuellement à pied d'œuvre pour initier une seconde phase des Rendez-vous de l'énergie : « Par notre propre énergie ».

Rappelons que les Rendez-vous de l'énergie ont permis de rallier un nombre impressionnant de partenaires issus de tous les milieux. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a pu rassembler par deux fois une cinquantaine d'organisations au sein de son Groupe de référence. Les CRE ont quant à eux démontré une fois de plus leur capacité de mobilisation dans le respect des spécificités régionales puisqu'ils ont réussi à rassembler dans leurs comités d'action régionaux une multitude de partenaires.

Ce fut une démarche très structurante qui a pu témoigner de l'intérêt de poursuivre les travaux dans l'objectif de réduire durablement la dépendance au pétrole du Québec et de ses régions. Elle a permis d'influencer concrètement les acteurs clés en raison de leur présence et de leur implication.

Grâce à la formation de 16 comités d'action régionaux (un par région), 264 personnes issues de plus de 200 organisations clés ont été impliquées dans la démarche : conférences régionales des élus, forums jeunesse, municipalités régionales de comté, centres locaux de développement, coopératives de développement régional, chambres de commerce et d'industrie, entreprises, chaires de recherche, universités, municipalités, producteurs, ICI, sociétés de transport, conseils centraux de la CSN, fédérations de l'Union des producteurs agricoles, agences de la santé et des services sociaux, associations environnementales, SADC, commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, commissions scolaires, agences de transport et d'urbanisme, ministères (MTQ, MRN, MDEIE, MAPAQ, MAMROT), etc. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus de 150 citoyens ont participé aux consultations publiques et au forum pour les agents socioéconomiques sur des sujets importants comme le réchauffement climatique et le déclin prochain de la production des sources fossiles d'énergie.

### **1.1 Notre mandat**

- Formation d'une Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean anime une Table régionale pour la réduction de la

dépendance au pétrole. Elle réunit des acteurs clés régionaux provenant de divers secteurs (développement régional, municipal, agricole, industriel, transport, aménagement, ressources naturelles, construction, environnement, énergie, etc.). La Table régionale est le lieu de coordination et de concertation pour opérer la démarche, identifier les priorités et susciter l'engagement.

- Réalisation d'un portrait énergétique régional

La réalisation d'un portrait énergétique régional sert de point d'ancrage pour la planification des actions. Notre région a dressé l'état de la situation de sa consommation et de sa production énergétique de façon à :

- identifier les facteurs qui influencent sa dépendance au pétrole;
- dégager les principaux enjeux énergétiques locaux;
- pointer les axes d'intervention prioritaires.

Il en résulte un document de référence qui constitue la pierre angulaire pour orienter la réflexion de la Table. Il permet aussi de recentrer la problématique de manière à favoriser l'implication et la mobilisation des intervenants du milieu.

- Élaboration d'un plan d'action régional de mobilisation

À la lumière du portrait énergétique, la Table régionale a élaboré un plan d'action régional qui présente les principales interventions qui doivent être réalisées pour amorcer la réduction de la dépendance au pétrole. Il s'agit de définir les différentes étapes à franchir, et d'identifier les secteurs à prioriser, les acteurs à mobiliser et les appuis à obtenir. Ultimement, ce plan d'action régional est adopté par la Table régionale et servira de guide pour orienter les actions subséquentes et poursuivre le travail de mobilisation.

## **1.2 Situation au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Le Québec dans son ensemble n'est pas en surplus énergétique, mais bien en surplus de capacité de production d'électricité qui risque d'être temporaire. En 2006, le pétrole était la seconde source d'énergie au Québec tout juste derrière l'hydroélectricité.

Le pétrole est une ressource qui n'est pas renouvelable et qui deviendra de plus en plus rare et coûteuse. De plus, la combustion du pétrole à lui seul occasionne environ 60 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la province. Dans un tel contexte, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est bien nantie en termes de ressources énergétiques renouvelables pour réduire notre dépendance au pétrole. Patrick Déry, spécialiste du domaine énergétique et président du Groupe de recherches écologique de La Baie, a proposé un exemple de ce que pourrait être le bilan énergétique pour

2030 avec une politique de remplacement du pétrole<sup>1</sup>. Le potentiel de croissance de la production d'énergie et d'électricité à partir de sources renouvelables est donc considérable au Saguenay–Lac-Saint-Jean et au Québec<sup>2</sup>.

### 1.2.1 Une région dépendante à l'automobile

Le principal facteur qui influence notre dépendance au pétrole est relié à l'utilisation de l'automobile en raison du contexte géographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, la population est répartie sur un vaste territoire suivant principalement deux plans d'eau majeurs : le lac Saint-Jean et la rivière Saguenay. Dans ce contexte, le mode de vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean est axé davantage sur l'utilisation de l'automobile que celui d'un résident d'une région métropolitaine comme Montréal ou Québec. Le Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay (CADUS) mentionne que 6 % de notre dépendance au pétrole provient de nos déplacements pendulaires, alors que 67 % provient de nos déplacements utilitaires, commerciaux et industriels. De plus, les marchandises qui arrivent et qui quittent la région sont transportées principalement par des camions. Chaque jour, une moyenne de 70 citernes routières assure la desserte de la région en produits pétroliers légers.

Comment pouvons-nous réduire notre dépendance au pétrole en tenant compte du contexte géographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Revoir notre aménagement du territoire? Encourager l'utilisation de voitures écoénergétiques, hybrides et électriques? Encourager le transport de marchandises par des modes de transports alternatifs (train, bateau)? Éduquer les citoyens à l'importance d'une bonne utilisation du véhicule (conduite écoénergétique)? Favoriser le développement d'organismes œuvrant dans le covoiturage ou dans le transport collectif (Allo transport, Option transport, Société de transport du Saguenay)? Plusieurs questions se posent, mais les solutions ne sont pas aussi simples.

Le nouveau gouvernement du Parti québécois prône dans sa plateforme électorale une stratégie énergétique basée sur la planification intégrée des ressources, notamment en établissant des cibles de production pour chacune des filières d'énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, biomasse, géothermique, solaire, hydrogène, etc.), et favorise l'adoption d'une politique d'« indépendance énergétique » pour réduire nos importations de pétrole. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est bien nantie en termes de ressources énergétiques renouvelables. Cela la place en excellente position pour développer son économie et aider à la réduction de notre dépendance au pétrole. Même si la région ne produit pas de pétrole, ni

---

<sup>1</sup> Patrick Déry, *État et perspectives énergétiques mondiale et québécoise*, quatrième volet du rapport sur l'énergie régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Conseil régional de l'environnement et du développement durable et Groupe de recherches écologiques de La Baie, avril 2008.

<sup>2</sup> Patrick Déry (2011), « *Portrait énergétique du Saguenay–Lac-Saint-Jean* », rapport dans le cadre de la CRRNT, p. 124-127.

d'automobiles, ni de pièces d'automobile, la Société de la vallée de l'aluminium envisage une production de microbus électriques en structure d'aluminium.

### **1.2.2 Des potentiels énergétiques intéressants :**

Nous débuterons avec la question de la gestion des ressources naturelles. En novembre 2005, lors d'un référendum régional, 92,5 % des 102 876 citoyennes et citoyens ayant voté ont donné le mandat à leurs élus locaux de négocier une entente avec le gouvernement du Québec pour la gestion des ressources naturelles en région<sup>3</sup>. Cependant, il existe plusieurs contraintes à l'appropriation de potentiels énergétiques par les communautés locales : la problématique de la vente de l'électricité produite à Hydro-Québec à un tarif permettant la rentabilité des installations; le financement d'un projet nécessitant souvent des investissements dépassant les capacités du milieu; l'absence d'expertise locale pour le développement de ces projets (montage des projets à partir de l'idée jusqu'aux études d'ingénierie); le processus d'appel d'offres comportant plusieurs inconvénients (délais trop courts, pression sur les bureaux de génie-conseil).

Il existe encore un potentiel intéressant dans l'hydroélectricité. Ce développement doit toutefois se faire dans le respect de l'environnement et de la préservation des milieux humides. De même, il est essentiel d'informer et de consulter les populations touchées par un projet de centrale hydroélectrique.

Le potentiel de toutes les sources de biomasses lignocellulosiques énergétiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean est très important. Selon un inventaire produit pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région disposerait de près de deux millions de tonnes métriques anhydres de biomasse renouvelable qui, si elles étaient converties en énergie brute, représenteraient un potentiel de 11 TWh thermique par année. À titre de comparaison, le complexe hydroélectrique de la Romaine devrait produire 8 TWh électriques chaque année<sup>4</sup>. Par exemple, les potentiels régionaux des cultures énergétiques pourraient être mis à contribution pour la production d'énergie à la fois pour l'utilisation locale (sous forme de copeaux, granules ou bûchettes), mais aussi pour l'exportation sous forme densifiée (granules ou bûchettes).

Il y a certaines contraintes pour le développement du potentiel éolien : la propriété étrangère des parcs de production, la limitation de la puissance éolienne installée à l'équivalent de 10 % de la puissance hydroélectrique, les problèmes

---

<sup>3</sup>Source : [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/riviere\\_ouatchouan\\_val-jalbert/documents/DM1.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/riviere_ouatchouan_val-jalbert/documents/DM1.pdf)

<sup>4</sup>Patrick Déry (2012). Inventaire des biomasses lignocellulosique aux fins de combustion au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour consultation : <http://www.creslsj.ca/centre-documentation-crrnt/5-etudes-et-recherches.php>

d'interconnexions du réseau et le besoin de tarifs d'achat garantis<sup>5</sup>. De plus, il est important de suivre l'évolution technique des autres sources d'énergie non rentables : le solaire, la géothermie et la production d'hydrogène.

Enfin, il faut proposer des stratégies plus globales en matière d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie. Juste pour démontrer l'importance du potentiel de l'efficacité énergétique, la rénovation de tous les logements de la région permettrait au maximum d'éviter la consommation d'environ 892 GWh d'électricité, 4,4 millions de m<sup>3</sup> de gaz naturel, 19 millions de litres de mazout léger et 16 183 cordes de bois. En remettant toutes ces valeurs sur une même unité de mesure, c'est un potentiel de l'ordre de 1 100 GWh, soit l'équivalent d'une centrale hydroélectrique de 190 MW<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Patrick Déry (2011). *Portrait énergétique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, rapport dans le cadre de la CRRNT.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 105.

## 2. CONTEXTE ET PRIORITÉS

### 2.1 Les intervenants clés/prioritaires du territoire

Au niveau régional, les intervenants clés sont les suivants : les directions régionales des ministères (ministère des Transports, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation, ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, ministère des Ressources naturelles), les municipalités régionales de comté (MRC du Domaine-du-Roy, MRC Maria-Chapdelaine, MRC Lac-Saint-Jean-Est, MRC Fjord-du-Saguenay), de Ville de Saguenay, des municipalités locales (48 municipalités), la communauté de Mashteuiatsh (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan), des organismes municipaux (Société de transport du Saguenay, les transports adaptés, etc.), des organismes régionaux (UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean, Option transport, Allo transport, Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay, etc.) et des entreprises, institutions et industries présentes sur notre territoire.

### 2.2 Quels sont les acteurs principaux déjà impliqués en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole ?

Outre le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, voici une liste des principaux acteurs régionaux œuvrant pour la réduction de la dépendance au pétrole :

**Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay ([www.cadus.ca](http://www.cadus.ca)) :** Il a comme mandat d'accompagner les organismes régionaux dans l'identification, la promotion et la mise en œuvre de plans d'action en transport alternatif durable. L'objectif poursuivi étant la réduction de l'utilisation de l'automobile qui contribue de façon significative à l'émission des gaz à effet de serre et par le fait même aux changements climatiques. De plus, le CADUS est un centre de gestion de déplacements qui réalise grâce au ministère des Transports du Québec, des programmes de caractérisation visant un changement dans les habitudes de déplacements domicile-travail au sein des organisations.

**Allo transport ([www.allotransport.com](http://www.allotransport.com)) :** Il s'agit d'un organisme à but non lucratif créé en 2004. Il offre un service de liaison en transport collectif et en covoiturage dans la MRC du Domaine-du-Roy et de la MRC de Maria-Chapdelaine. Il a comme mission d'organiser du transport collectif et de covoiturage dans le comté Roberval

afin d'offrir à la population une formule peu coûteuse de transport communautaire. En 2011, il a effectué 25 603 déplacements<sup>7</sup>.

**Option transport (www.optiontransport.com):** Depuis 2010, il s'agit d'un organisme à but non lucratif mandaté par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour favoriser l'accessibilité à sa population par divers modes de transports collectifs. En 2011, il a effectué 12 664 déplacements dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est<sup>8</sup>.

**Société de transport du Saguenay (www.ville.saguenay.ca/fr/services-aux-citoyens/transport-sts) :** Elle assure la mobilité des citoyens et visiteurs, en transport collectif sur le territoire des anciennes municipalités de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Canton Tremblay, Shipshaw et Lac-Kénogami. Le réseau couvre environ 80 % du territoire. Un service est aussi disponible le matin et en fin d'après-midi dans les municipalités de Saint-Fulgence, Saint-Honoré et Saint-Ambroise. Il est à noter que le transport se rend une fois de plus à Saint-Fulgence sur l'heure du dîner. La société assure également un service de transport adapté aux personnes handicapées sur 100 % du territoire de ville de Saguenay. Près de 2 000 personnes y sont inscrites et effectuent 180 000 déplacements sur une base annuelle<sup>9</sup>.

Le service régulier quant à lui, effectue près de 5 000 000 de déplacements pour 180 000 heures d'opérations.

Au chapitre des déplacements, il est bon de mentionner que contrairement aux autres municipalités d'importance, aucune enquête origine-destination n'a été effectuée au Saguenay. Généralement, ces enquêtes sont demandées par le ministère des Transports du Québec<sup>10</sup>.

**Groupe de recherches écologiques de La Baie (www.greb.ca) :** Le Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB) a débuté ses opérations en 1990. Il est constitué sous la forme d'un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission est de favoriser l'essor d'un mode de vie écologiquement, socialement et économiquement viable. Cette recherche s'effectue avec une forte préoccupation pour une occupation et un développement rationnels du territoire. Les trois axes

---

<sup>7</sup> Source : [http://dev.rncmedia.ca/dolbeau-mistassini.planeteradio.ca/articles/20120416055205/daugmentation\\_des\\_deplacements\\_pour\\_allo\\_transport.html](http://dev.rncmedia.ca/dolbeau-mistassini.planeteradio.ca/articles/20120416055205/daugmentation_des_deplacements_pour_allo_transport.html)

<sup>8</sup> Source : <http://www.lbr.ca/index.php?pageID=15&idA=956>

<sup>9</sup>Pour le reste du Saguenay, le transport adapté aux personnes handicapées est assumé par le Transport adapté Saguenay-Nord et le Transport adapté du Fjord inc. Il est à mentionner que le service aux personnes handicapées est offert par divers organismes au Lac-Saint-Jean (Transport adapté Lac-Saint-Jean-Est, Transport adapté Maria-Chapdelaineinc., Corporation du transport adapté Roberval métropolitain, Transport adapté secteur Ashuapmouchouaninc.)

<sup>10</sup> Source de la Société de transport du Saguenay

d'intervention du GREB sont les suivants : recherche, expérimentation, éducation et action civique<sup>11</sup>.

**Negawatts Production Inc. ([www.negawattsprod.com](http://www.negawattsprod.com)):** L'organisme naît officiellement et est reconnu dans le cadre juridique d'organisme à but non lucratif (OBNL) le 26 janvier 1996. Le 13 mai 1999, les objets pour lesquels la corporation est constituée sont modifiés pour permettre à Négawatts d'obtenir le statut d'Organisme de bienfaisance enregistré. Le mandat de l'organisme est :

- d'assurer la protection de l'environnement en éduquant la population sur les moyens qu'elle peut prendre pour réduire sa consommation d'énergie ;
- de concevoir des programmes d'économie d'énergie destinés à éduquer la population sur les moyens qu'elle peut prendre pour réduire sa consommation<sup>12</sup>.

**Chaire de recherche T.E.R.R.E (Technologies des énergies renouvelables et du rendement énergétique) du Cégep de Jonquière ([www.cegepjonquiere.ca](http://www.cegepjonquiere.ca)):** Dans le cadre du programme Innovation dans les collèges et la communauté (ICC), le Cégep de Jonquière a obtenu la première chaire de recherche industrielle en Technologies des énergies renouvelables et du rendement énergétique (TERRE) auprès du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Cette programmation de recherche développée en synergie avec plusieurs partenaires de l'industrie, dont font partie Nordest-Marine, Cégertec, la chaire en écoconseil de l'UQAC, le Laboratoire International de matériaux antigivre de l'UQAC, le Centre de production automatisé (CPA) du Cégep de Jonquière et le Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB), propose des solutions novatrices aux divers enjeux reliés à l'énergie propre et au rendement énergétique<sup>13</sup>.

### **2.3 Quels sont les secteurs de consommation de pétrole que l'on doit privilégier dans notre région?**

Nous pouvons ressortir plusieurs constats du diagnostic énergétique :

- Discontinuité des services en transport liée à l'étalement de la population;
- Dépendance des milieux ruraux envers les centres urbains;
- Aménagement du territoire qui ne favorise pas la mobilité durable;
- Transport collectif et actif sous-utilisé et non orienté vers les déplacements quotidiens des ménages;

---

<sup>11</sup> Source du Groupe de recherches écologiques de la Baie : [www.greb.ca](http://www.greb.ca)

<sup>12</sup> Source: [www.negawattsprod.com](http://www.negawattsprod.com)

<sup>13</sup> Source : [www.cegepjonquiere.ca/cegep/nouvelles/le-cegep-de-jonquiere-obtient-une-chaire-de-recherche-industrielle-du-crsng/](http://www.cegepjonquiere.ca/cegep/nouvelles/le-cegep-de-jonquiere-obtient-une-chaire-de-recherche-industrielle-du-crsng/)

- Intermodalité absente;
- Culture forte de l'automobile dans toute la région;
- Potentiel de diversification au niveau des filières énergétiques.

Pour faire face à ces défis, le comité régional s'est doté d'un plan visant à atteindre son objectif principal réduire notre dépendance au pétrole en axant nos actions sur quatre axes :

- **Diminuer notre dépendance au pétrole en matière de transport;**
- **Assurer un aménagement durable du territoire qui permet à la fois de réduire la dépendance au pétrole et d'opter pour des alternatives respectant les principes du développement durable;**
- **Développer des sources alternatives d'énergie au pétrole;**
- **Favoriser les mesures d'efficacité énergétique et les gestes écoresponsables.**

#### ***2.4 À l'horizon 2020, pour chacun des axes, quelles sont les actions et mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole?***

Voir document sur le plan d'action 2013-2020.

#### ***2.5 Quels sont les programmes gouvernementaux, ressources existantes en place qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs?***

Il existe plusieurs programmes gouvernementaux, ressources existantes en place pour réduire notre dépendance au pétrole. Voici la liste de quelques programmes existants :

- Programmes d'aide en efficacité énergétique du gouvernement du Québec : [www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca)
- Programmes d'aide en efficacité énergétique du Hydro-Québec : [www.hydroquebec.com/affaires/efficacite-energetique/programmes/](http://www.hydroquebec.com/affaires/efficacite-energetique/programmes/)
- Programmes du Plan d'action sur les changements climatiques : [www.mddep.gouv.qc.ca/changements/plan\\_action/programmes.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/plan_action/programmes.htm)
- Programmes en innovation technologique : <http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/innovation-technologique/>

-Programmes d'aide accessibles aux entreprises de l'environnement, de la R-D à la commercialisation :

[www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/environnement/](http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/environnement/)

-Programmes d'aide du ministère des Transport du Québec :

[www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/programmes\\_aide](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/programmes_aide)

-Office de l'efficacité énergétique du Canada:

[www.oeec.rncan.gc.ca/accueil](http://www.oeec.rncan.gc.ca/accueil)

## **2.6 Quels sont les principaux obstacles à la mise en œuvre en région d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole (besoin d'information, de sensibilisation, besoin envers les différents paliers de gouvernements, etc.)?**

**Besoin financier :** Afin de maintenir active la Table régionale sur la dépendance au pétrole et d'encourager la mise en œuvre du plan de travail, il faudra une volonté du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs (MDDEFP) à poursuivre la démarche. Durant notre campagne pour dénicher des partenaires financiers, plusieurs mettaient comme condition l'assurance d'obtenir la participation financière du gouvernement du Québec avant de verser leur contribution. Également, plusieurs soulignaient le délai important entre Les Rendez-vous de l'énergie (phase I) et la mise en place de la campagne *Par notre PROPRE énergie* (phase II). Entre la phase de l'élaboration du plan d'action 2013-2020 et sa mise en œuvre, il serait important de maintenir la Table régionale mobilisée, en s'assurant que le MDDEFP démontre sa volonté à soutenir financièrement la démarche.

**Arrimage entre les actions régionales et gouvernementales :** Il y a une volonté des acteurs régionaux de ne pas travailler en silo. Cependant, il faudra clarifier l'action gouvernementale sur la réduction de la dépendance au pétrole. D'une part le ministère du Développement durable, de l'Environnement, Faune et Parcs finance notre projet tandis qu'au même moment le ministère des Transports œuvre sur un plan sur la mobilité durable.

### **Représentativité gouvernementale**

Le gouvernement devrait s'assurer de déléguer une personne des ministères concernés par la réduction de notre dépendance au pétrole. Nous avons eu plusieurs questionnements des membres de la Table régionale sur l'absence de représentant, surtout au niveau du ministère des Transports et du ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs. De plus, nous soulignons le peu d'implication d'Hydro-Québec de participer à ce genre d'exercice.

### 3. MISE EN ŒUVRE ET ARRIMAGE AVEC LES PROCESSUS, STRATÉGIES ET POLITIQUES EXISTANTES

#### 3.1 Comment doit-on mettre en œuvre les pistes d'action pour réduire la dépendance au pétrole de la région?

La Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole permet de mobiliser les acteurs essentiels à l'objectif initial. Depuis sa formation, nous avons tenu trois rencontres physiques (9 octobre 2012, 29 janvier 2013 et 19 mars 2013) et deux conférences téléphoniques (10 décembre 2012 et 5 mars 2013). Nous croyons essentiel de maintenir cette table active après le 31 mars pour améliorer notre plan d'action régional et même étendre les consultations. De plus, nous faisons des efforts pour améliorer la représentativité en intégrant à la Table régionale un représentant du MTQ et MDDEFP. Nous croyons qu'une mise en œuvre rapide n'est pas la bonne stratégie. D'abord, il faut arrimer nos actions avec les autres projets similaires (ex. : plan sur la mobilité durable du ministère des Transports). Une table active et des acteurs mobilisés faciliteront la mise en œuvre de notre plan d'action sur la réduction de notre dépendance au pétrole.

Figure 2. Démarche régionale – Horizon 2020



## 4. CONCLUSION

Pour conclure, nous avons conçu un diagnostic énergétique faisant un portrait de la situation énergétique de la région. Nous avons résumé le contenu des aspects principaux dans l'introduction. La Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole a développé son plan d'action sur quatre axes :

- **Diminuer notre dépendance au pétrole en matière de transport;**
- **Assurer un aménagement durable du territoire qui permet à la fois de réduire la dépendance au pétrole et d'opter pour des alternatives respectant les principes du développement durable;**
- **Développer des sources alternatives d'énergie au pétrole;**
- **Favoriser les mesures d'efficacité énergétique et les gestes écoresponsables.**

Nous estimons que les principaux efforts devront se rapporter aux thématiques du transport et de l'aménagement du territoire. Il s'agit d'un défi particulièrement important de réduire notre dépendance au pétrole avec le contexte géographique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Notre objectif de réduction de la dépendance au pétrole doit aller de pair avec le développement du secteur urbain et rural. Il faudra également continuer nos efforts au niveau de l'efficacité énergétique notamment au niveau des bâtiments. Également, nous avons de formidables opportunités au niveau des sources alternatives d'énergie à partir de plusieurs filières (hydroélectricité, biomasse, éolien, etc.).

Dans les prochains mois et grâce à nos partenaires, la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole continuera son travail afin d'améliorer son plan de travail 2013-2020 et de trouver des stratégies de mise en œuvre. Nous sommes convaincus qu'il faut continuer la réflexion sur les actions qui pourront être réalisées durant la période 2013-2020.

Enfin, nous tenons à remercier les membres de la Table régionale qui ont participé activement à cette démarche de réduction de notre dépendance au pétrole.

## ANNEXE

### CALENDRIER 2012-2013

9 octobre 2012	Explication de la démarche et retour sur la phase I.
<b><u>Étape 1 : Élaborer un diagnostic énergétique pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.</u></b>	
Semaine du 15 octobre 2012	Envoyer un projet de diagnostic énergétique du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la Table régionale.
Semaine du 29 octobre 2012	Compilation des commentaires et bonification du document.
Semaine du 10 décembre 2012	Approbation par la Table régionale. ( Conférence téléphonique)
<b><u>Étape 2 : Créer un plan de travail 2013-2020 sur la réduction de notre dépendance au pétrole.</u></b>	
Semaine du 28 janvier 2013	Rencontre de la Table régionale sur le plan de travail 2013-2020. Remise d'un document sur des actions et objectifs pour chacun des principes généraux proposés.
Semaine 11 février 2013	Conférence téléphonique de la Table régionale sur le plan de travail 2013-2020.  Discussion sur des actions et objectifs pour chacun des principes généraux proposés.
Semaine du 4 mars 2013	Conférence téléphonique de la Table régionale sur le plan de travail 2013-2020.  Discussion sur des actions et objectifs pour chacun des principes généraux proposés
Semaine du 18 mars 2013	Rencontre pour la présentation du plan de travail 2013-2020 à remettre au MDDEFP.

**RENCONTRE DE LA TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU  
PÉTROLE**

Projet d'ordre du jour  
Mardi 9 octobre 2012 à 13h  
Salle multifonctionnelle de Saint-Bruno

- 1. Lecture de l'ordre du jour**
- 2. Mot de bienvenue**
- 3. Présentation des membres de la Table régionale**
- 4. Mise en contexte**
- 5. Tâches de la Table régionale**
  - 5.1 Réalisation d'un diagnostic énergétique
  - 5.2 Élaboration d'un plan de travail 2013-2020
- 6. Les échéances**
- 7. Portrait sommaire des mesures proposées d'adaptation aux changements climatiques**
- 8. Prochaines étapes**
- 9. Varia**

**RENCONTRE DE LA TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU  
PÉTROLE**

Projet d'ordre du jour  
Lundi 10 décembre 2012 à 10h  
Conférence téléphonique

- 1. Lecture de l'ordre du jour**
- 2. Mot de bienvenue**
- 3. Diagnostic énergétique**
- 4. Élaboration d'un plan de travail 2013-2020**
- 5. Les échéances**
- 6. Prochaines étapes**
- 7. Varia**

**RENCONTRE DE LA TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU  
PÉTROLE**

Projet d'ordre du jour  
Mardi 29 janvier 2013 à 10h  
Bibliothèque municipale d'Alma

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Lecture de l'ordre du jour**
- 3. Travailler sur le canevas du plan de travail 2013-2020**

4. Prochaine rencontre
5. Varia

**RENCONTRE DE LA TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU  
PÉTROLE**

Projet d'ordre du jour  
Mardi 5 mars 2013 à 13h30  
Conférence téléphonique

1. Mot de bienvenue
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Travailler sur le canevas du plan de travail 2013-2020
4. Prochaine rencontre
5. Varia :

**RENCONTRE DE LA TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU  
PÉTROLE**

Projet d'ordre du jour  
Mardi 19 mars 2013 à 9h  
Salle La Bergère d'AgriNova

1. Mot de bienvenue
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Diagnostic énergétique
4. Canevas du plan de travail 2013-2020
5. Rapport à remettre au MDDEFP
6. Prochaine rencontre
7. Varia

# MERCI À NOS PARTENAIRES

**Développement durable,  
Environnement,  
Faune et Parcs**

**Québec** 



MARIA-CHAPDELAINE

**Québec** 

**Stéphane Bédard**  
 Député de Chicoutimi  
 Ministre responsable de  
 l'Administration gouvernementale  
 Président du Conseil du trésor  
 Ministre responsable de la région  
 du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
 Leader parlementaire du gouvernement

[www.stephanebedard.org](http://www.stephanebedard.org)  
 418 543-7797




**Alexandre Cloutier**  
 Député de Lac-Saint-Jean  
 Ministre délégué aux Affaires  
 intergouvernementales canadiennes,  
 à la Francophonie canadienne et à la  
 Gouvernance souverainiste

**Québec** 



**Sylvain Gaudreault**  
 Ministre des Transports  
 Ministre des Affaires municipales,  
 des Régions et de l'Occupation du territoire  
 Député de Jonquière

**Québec** 



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
 QUÉBEC

*Place aux citoyens*

**Denis Trottier**  
 Député de Roberval  
 Adjoint parlementaire à la ministre  
 des Ressources naturelles  
 (volet forêts)



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
 QUÉBEC

*Place aux citoyens*

**Jean-Marie Claveau**  
 Député de Jonquière  
 418 544-8484  
 Le Bloc (Québec) 078 011  
 Tél. 418 544-2106  
[jmclaveau-du-bloc@assemblee.qc.ca](mailto:jmclaveau-du-bloc@assemblee.qc.ca)

## Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole

Axe 1 : Diminuer notre dépendance au pétrole en matière de transport					
Priorité	Objectifs spécifiques	Actions	Catégorie	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Fort	1.1. Arrimer le plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole aux démarches gouvernementales existantes et futures.	1.1.1. Contribuer à la mise en place d'une structure régionale de concertation favorisant la planification territoriale des transports selon les besoins des parties et en fonction de l'éco-mobilité.	Service	CADUS et les MRC	MT
		1.1.2. Améliorer la représentation du Lac-Saint-Jean en ajoutant des partenaires privilégiés au sein de l'administration du centre de gestion des déplacements régional (CADUS).	Service	CADUS	MT
		1.1.3. Collaborer pour la mise en oeuvre du plan territorial de mobilité durable (PTMD) de la Direction régionale du Ministère des Transports. du Québec (MTQ).	Service	CREDD, CRÉ, CADUS, MTQ, MAMROT	CT
		1.1.4. Collaborer pour la réalisation du plan d'action du sous-comité transport de la Table régionale sur les saines habitudes de vie (TRSHV).	Service	CREDD, CADUS, MTQ, MAMROT	CT
		1.1.5. Favoriser la concertation entre les fournisseurs de service et infrastructures en transport (Intercar, Route Verte, Véloroute des Bleuets, STS, Allo transport, Option transport, compagnies de taxis, compagnies de covoiturage, etc.) dans la réalisation de leurs plans stratégiques respectifs.	Communication	CREDD, CADUS, MTQ, MAMROT	MT
Moyen	1.2. Développer et harmoniser les réseaux systèmes de transport collectif de façon adaptée aux enjeux régionaux.	1.2.1. Sécuriser le financement des services existants (intra et inter MRC).	Service	MRC, municipalités et villes, MTQ, CADUS, STS, municipalités et villes, MTO.	CT
		1.2.2. Soutenir la réalisation d'une étude origine-destination pour l'ensemble de la région par le MTQ	Service	MRC, municipalités et villes, STS, MTO. Allo transport. Option	CT
		1.2.3. Favoriser l'accès au transport collectif (dans le temps et dans l'espace), notamment pour les aînés	Service	Municipalités et villes, MAMROT, MTQ, CREDD, CADUS, STS	MT
		1.2.4. Encourager la consolidation de l'offre de covoiturage régionale (ex. développement d'une plateforme régionale informatisée de covoiturage pour les déplacements utilitaires et de loisir avec un volet public et organisationnel)	Communication	Municipalités et villes, MAMROT, MTQ, CREDD, CADUS, STS	LT
		1.2.5. Encourager les municipalités et les entreprises à réserver des aires de stationnement incitatives pour le covoiturage.	Infrastructure	Municipalités et villes, entreprises, CADUS, etc.	MT
		1.2.6. Réaliser une étude de faisabilité sur les possibilités d'autopartage en région	Service	Municipalités et villes, CADUS, etc.	MT
		1.2.7. Promouvoir dans les médias régionaux et dans les bulletins municipaux les initiatives dans le transport collectif et le covoiturage.	Communication	Municipalités et villes, MAMROT, MTO, CREDD, CADUS, STS.	CT
		1.2.8. Adapter la taille des autobus à la popularité des circuits.	Service	Municipalités et villes, STS	MT
Fort	1.3 Encourager le transport actif utilitaire par le développement d'infrastructures convenables et accessibles en zone urbaine.	1.3.1. Sensibiliser les villes et les municipalités sur le développement d'infrastructures convenables pour le transport actif.	Communication	Municipalités et villes, MTQ, MAMROT, CREDD	MT
		1.3.2. Encourager et soutenir les villes et les municipalités à réaliser des plans directeurs du réseau cyclable et piétonnier.	Service	MTQ, MAMROT, municipalités et villes, CADUS	LT
		1.3.3. Encourager les entreprises à réserver des espaces sécuritaires pour l'entreposage des vélos et pour des douches (en lien avec 2.3.3.).	Infrastructure	Municipalités et villes, entreprises, CADUS, etc.	MT
		1.3.4. Soutenir les villes et les municipalités dans la réalisation et la mise en oeuvre de plans directeurs du réseau cyclable et piétonnier.	Service	MTQ, MAMROT, municipalités et villes, CADUS	LT
		1.3.5. Lors du renouvellement ou du développement d'un réseau routier, intégrer systématiquement des infrastructures de transport actif utilitaire.	Infrastructure	Municipalités et villes et MTQ	CT
Moyen	1.4. Favoriser l'intermodalité	1.4.1. Développer une plateforme régionale de transport intermodal qui facilite la planification d'itinéraire en regroupant les services de covoiturage, de transport en commun, de taxibus, d'autopartage, du vélo (libre-service et autre) et de la marche.	Service et Communication	CREDD, CADUS, Allo transport, Option transport et STS.	MT
		1.4.2. Communiquer davantage d'information sur les réseaux de transport et sur les services existants (horaire, trajets, itinéraire, etc.).	Communication	CREDD, CADUS, Allo transport, Option transport et STS.	MT
		1.4.3.			
Faible	1.5. Favoriser l'usage du transport ferroviaire et	1.5.1. Regarder les possibilités d'utiliser des transports alternatifs à l'automobile et au camion pour le transport des marchandises et des personnes en réalisant une étude approfondie.	Service	MTQ	LT

	maritime.	1.5.2. Interpeller le gouvernement fédéral afin d'orienter ses politiques de transport sur la réduction de la dépendance au pétrole.	Communication	Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec	LT
Moyen	1.6. Encourager l'achat des produits régionaux.	1.6.1. Travailler de concert avec les organismes de la région (Société des fabricants régionaux, etc.) pour faire la promotion de l'achat local. 1.6.2.	Communication	CREDD, CRÉ, chambres de commerce	CT
Fort	1.7. Favoriser l'utilisation des véhicules moins énergivores et encourager les initiatives visant la diminution de la consommation de pétrole.	1.7.1. Mettre en place des mesures d'écoconditionnalité : une mesure alliant aide financière et gains environnementaux. 1.7.2. Encourager l'achat de véhicules moins énergivores par le biais d'incitatifs financiers et développer d'autres types de véhicules (microbus électrique en aluminium, etc.) 1.7.3. Adapter la taille et le type de véhicules en fonction de la tâche à accomplir. 1.7.4. Inciter l'adoption et l'application d'une réglementation sur la marche au ralenti des véhicules. 1.7.5. Inciter le gouvernement fédéral à revoir la réglementation nationale sur les émissions des nouveaux véhicules routiers à essence et au diesel afin d'encourager les véhicules moins énergivores et de limiter la puissance des moteurs. 1.7.6. Encourager la pratique de loisirs qui minimise l'usage du pétrole. 1.7.7. Développer des véhicules de loisir moins énergivores (motoneige, motomarine, etc.). 1.7.8. Favoriser l'utilisation d'équipements mieux adaptés à notre climat dans l'optique de diminuer notre consommation de pétrole. 1.7.9. Encourager par des incitatifs l'usage de la télémétrie (technologie qui permet d'acquérir des données à distance).	Service Incitatif Communication Communication Communication Communication Communication Incitatif Incitatif	MTQ, MAMROT, MAPAQ, MRN, Chaire éco-conseil de l'UQAC Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec CREDD Municipalités et villes, CREDD, CADUS, MTQ, MAMROT CREDD, Gouvernement du Canada CREDD, MTQ CREDD, MTQ Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec	MT ou LT MT MT CT LT LT LT LT MT
Moyen	1.8. Favoriser l'électrification des transports	1.8.1. Demander au gouvernement du Québec de prioriser l'adoption d'une politique d'électrification des transports et des mesures incitatives adaptées aux réalités régionales. 1.8.2. Proposer au gouvernement du Québec d'être désigné comme région pilote (projets dans la région).	Communication, Incitatif Communication, Incitatif	CREDD, CADUS, MTQ Gouvernement du Québec, CRÉ, CREDD	MT LT
Moyen	1.9. Réduire la consommation de carburant pour le secteur agricole.	1.9.1. Développer un guide sur la réduction de la consommation de carburant (gestion des carburants, pratiques culturelles et les gestions des opérations culturelles).	Communication	CREDD, MAPAQ, MRN, UPA	MT

Axe 2 : Assurer un aménagement durable du territoire qui permet à la fois de réduire la dépendance au pétrole et d'opter pour des alternatives respectant les principes du développement durable					
Priorité	Objectifs spécifiques	Actions	Catégorie	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020
Fort	2.1. Repenser notre manière d'occuper le territoire.	2.1.1. Réviser les plans d'urbanisme afin de favoriser une mixité des fonctions tout en densifiant la population dans le but de s'assurer d'une occupation harmonieuse du territoire. 2.1.2. Réviser les schémas d'aménagement afin d'encourager le développement autour des axes de transport existants. 2.1.3. Assurer le respect de la Loi sur la protection du territoire agricole.	Communication Communication Communication	MRC, municipalités et villes, MAMROT MRC, MAMROT, MTQ CPTAQ	LT LT MT
Moyen	2.2. Inciter le développement de quartiers écoénergétiques.	2.2.1. Encourager un aménagement responsable du point de vue de l'énergie. Exemple : Faire connaître auprès des municipalités les subventions d'Hydro-Québec pour l'utilisation de l'éclairage DEL, selon l'analyse des besoins.	Communication et Infrastructure	MRC, municipalités et villes, MAMROT, Hydro-Québec	LT
	2.3. Soutenir les déplacements actifs utilitaires.	2.3.1. Accroître le potentiel cyclable et le potentiel piétonnier. 2.3.2. Aménager des voies de déplacement actif (ex., voies piétonnes, boulevard cyclable, etc.). 2.3.3. Fournir des équipements connexes qui encouragent les déplacements à vélo. 2.3.4. Encourager le réaménagement des centres-villes pour encourager les déplacements actifs utilitaires.	Infrastructure Infrastructure Infrastructure Infrastructure	MRC, municipalités et villes, MAMROT, MTQ MRC, municipalités et villes, MAMROT, MTQ Municipalités et villes et entreprises Municipalités et villes	MT LT LT LT

Moyen		2.3.5. Promouvoir le cheminement actif vers l'école. 2.3.6. Encourager les entreprises à prévoir et installer des services sanitaires (douches). 2.3.7. Cartographier et publiciser le réseau cyclable du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2.3.8. Assurer l'accessibilité quatre saisons des infrastructures (déneigement efficace des trottoirs, des abris bus, etc.) 2.3.9. Mettre en place au niveau local (municipalités et villes) un plan directeur pour l'aménagement des voies cyclables et piétonnières.	Communication Communication et Infrastructure Communication et Infrastructure Communication et Infrastructure Infrastructure	Commissions scolaires, municipalités et villes, MTQ CREDD-CADUS CREDD Municipalités et villes Municipalités et villes, MRC, CRÉ,MTQ	MT LT LT MT LT
Moyen	2.4. Prioriser le développement en axant sur les transports collectifs	2.4.1. Développer des initiatives telles que "Samedi de prendre le bus" d'Option transport (www.optiontransport.com). 2.4.2. S'assurer d'offrir les services de transport en commun lors du développement de nouvelles rues dans le périmètre urbain.	Service Communication	Allo transport, Option transport, STS, MRC, Ville de Saguenay et MTQ MRC, municipalités et villes, MAMROT	MT MT
Fort	2.5. Exiger l'application de la Loi sur le développement durable auprès des municipalités, des villes et des MRC.	2.5.1. Effectuer des représentations auprès des instances gouvernementales pour amender la loi afin d'ajouter les municipalités, villes et les MRC. 2.5.2. Encourager l'adoption de plans de développement durable au niveau municipal.	Communication Communication	CREDD, CRÉ, MAMROT CREDD, MAMROT	CT MT

**Axe 3 : Développer des sources alternatives d'énergie**

Priorité	Objectifs spécifiques	Actions	Catégorie	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020
Moyen	3.1. Faire connaître les différentes innovations dans le domaine énergétique.	3.1.1. Développer un site Internet régional permettant la mise en commun d'informations sur des recherches et études relatives à la réduction de notre dépendance au pétrole (veille technologique et information mise à jour). 3.1.2. Bâtir un réseau de sites de démonstration et de projets pilotes (vitrine technologique) pour les systèmes de production d'énergie renouvelable (biomasse, hydroélectrique, réseau de chaleur, photovoltaïque, etc.). 3.1.3. Mettre en place une stratégie de communication destinée à informer la population dans l'optique de modifier les comportements existants inappropriés de manière de les rendre écoresponsable.	Communication Communication Communication	CREDD, Chaire éco-conseil de l'UQAC MAMROT, FQM, UMQ CREDD	MT LT MT
Faible	3.2. Diversifier notre portefeuille énergétique par le développement de plusieurs filières.	3.2.1. Adopter une stratégie de développement des autres filières en axant sur la création de marchés. 3.2.2. Encourager le chauffage de la biomasse dans les institutions, les commerces, les industries et les résidences et se doter d'un plan de conversion au chauffage au bois-énergie ou à la biomasse-énergie. 3.2.3. Encourager le développement des biocarburants fabriqués à partir de plantes bio industrielles et de matières organiques non comestibles. 3.2.4. Encourager la production de l'énergie (chaleur et carburant) à partir de sources alternatives (matières résiduelles, sous-produits agricoles, cultures énergétiques).	Communication Communication, Incitatif Communication, Incitatif Communication, Incitatif	Gouvernement du Québec Gouvernement du Québec CREDD, CRÉ, UPA, MAPAQ, MRN	LT LT LT LT
Fort	3.3. Favoriser les initiatives régionales et la propriété communautaire dans les projets énergétiques.	3.3.1. Identifier les projets énergétiques régionaux à prioriser par le gouvernement du Québec d'ici 2020.	Infrastructure	CREDD-CRÉ	MT

**Axe 4 : Favoriser les mesures d'efficacité énergétique et les gestes écoresponsables.**

Priorité	Objectifs spécifiques	Actions	Catégorie	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020
<b>Transport</b>					
Moyen	4.1. Réduire l'émission des gaz à effet de serre par une meilleure utilisation des véhicules dans les municipalités et ministères.	4.1.1. Inciter les villes, municipalités, MRC et les ministères à adopter un plan sur l'écoconduite pour l'utilisation des véhicules.	Communication	CREDD, municipalités et villes et Gouvernement du Québec	MT
Moyen	4.2. Encourager les gens à adopter une nouvelle méthode de conduite automobile (écoconduite).	4.2.1. Produire un guide qui serait publié dans les journaux municipaux.	Communication	CREDD, CADUS, MTQ	CT
		4.2.2. Approcher les écoles de conduite afin que celles-ci inculquent les bénéfices des principes de l'écoconduite à leurs élèves.	Communication	CREDD, CADUS, MTQ	MT
		4.2.3. Promouvoir le site du gouvernement du Québec ( <a href="http://www.ecomobile.gouv.qc.ca">www.ecomobile.gouv.qc.ca</a> )	Communication	Gouvernement du Québec, CRÉ, CREDD	CT
<b>Résidences et chalets</b>					
Fort	4.3. Publiciser et effectuer la promotion des programmes d'efficacité énergétique.	4.3.1. Encourager les villes et les municipalités à mettre en place une politique d'information sur les différents programmes gouvernementaux avant de délivrer un permis.	Communication	CREDD, MRC, municipalités et villes, MAMROT	CT
		4.3.2. Suggérer aux villes et municipalités de participer au programme "Changez d'air!" (renouvellement des vieux poêles à bois).	Communication	CREDD, MRC, municipalités et villes, MAMROT	CT
		4.3.3. Inciter le développement d'un crédit d'impôt ou un crédit de taxe à la rénovation avec des dimensions énergétiques.	Incitatif	CREDD, MRC, municipalités et villes, MAMROT	MT
Moyen	4.4. Informer les propriétaires de bâtiments isolés des diverses possibilités pour l'alimentation en électricité.	4.4.1. Tenir des séances d'information sur le "Guide des énergies renouvelables" pour les chalets et les lieux de villégiature	Communication	CREDD, MRC, municipalités et villes	MT
<b>Institutions, industries et commerces</b>					
Fort	4.5. Publiciser et faire la promotion des programmes d'efficacité énergétique.	4.5.1. Encourager les villes et les municipalités à mettre en place une politique d'information sur les différents programmes gouvernementaux avant de délivrer un permis.	Communication	CREDD, MRC, municipalités et villes, MAMROT	CT
Fort	4.6. Améliorer l'efficacité énergétique de la machinerie et des bâtiments en milieu agricole	4.6.1. Encourager l'entretien régulier de la machinerie agricole.	Communication	CREDD, MAPAQ, MRN, UPA	MT
		4.6.2. Encourager les bonnes pratiques: l'isolation des bâtiments, unité de chauffage, l'éclairage, solaire passif, etc.	Communication	CREDD, MAPAQ, MRN, UPA	CT
<b>Orientations gouvernementales</b>					
Fort	4.7. Favoriser la mobilisation régionale afin d'exiger du gouvernement du Québec l'adoption d'une stratégie énergétique (réduction de l'utilisation des carburants fossiles).	4.7.1. Interpeller les organismes régionaux afin d'adopter une résolution demandant au gouvernement du Québec d'élaborer une stratégie énergétique.	Communication	CRÉ-CREDD	CT

<b>Catégorie (définition):</b>
<b>Communication:</b> Action visant à transmettre une information, un message ou à sensibiliser une organisation à une mesure en phase de concrétisation.
<b>Infrastructure:</b>
<b>Service:</b> Action de servir, de s'acquitter de certains devoirs ou de certaines fonctions. Elle vise à offrir une aide à une organisation afin de répondre à des mesures précises.
<b>Incitatif:</b> Action d'inciter à quelque chose, à faire quelque chose.

<b>Priorité (définition)</b>
<b>Fort:</b> L'objectif est difficile à appliquer et demande une période de temps importante (long terme) pour sa mise en oeuvre. Elle n'est pas jugée prioritaire par son impact sur la diminution de notre dépendance au pétrole.
<b>Moyen:</b> L'objectif peut se mettre en oeuvre dans un délai raisonnable (moyen terme). Elle est jugée importante par son impact sur la diminution de notre dépendance au pétrole.
<b>Court:</b> L'objectif peut être relativement aisé à appliquer et peut être mise en place immédiatement (court terme). Elle est jugée prioritaire par son impact sur la diminution de notre dépendance au pétrole.